

## **Le portail interrégional formation emploi**

**Des ressources et des outils au service des acteurs et des professionnels.**

### **Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire**

[Code Certif Info n°96813]

Niveau

Niveau I (Bac + 5 et plus)

Niveau européen

7 : Savoirs hautement spécialisés

Descriptif

Le manager d'organismes à vocation sociale ou culturelle en économie sociale et solidaire exerce des fonctions de direction et/ou d'encadrement d'un établissement ou d'un service. A ce titre il occupe le poste de directeur ou chef de service d'un établissement (sous statut associatif, coopératif ou mutualiste) ou d'un service relevant d'une collectivité territoriale. Il peut également travailler à son compte en tant que consultant en organisation auprès des établissements ou services décrits ci-dessus.

Objectif

Le manager d'organismes à vocation sociale ou culturelle en économie sociale et solidaire est capable de :

Fonction 1 : pilotage stratégique

- Mettre en œuvre la stratégie d'établissement
- Construire, présenter et animer les plans d'actions stratégiques et bilans d'activités
- Assurer la communication interne / externe
- Identifier les axes d'évolution de l'organisme, argumenter des priorités à partir d'une veille réglementaire et prospective. Impulser des projets innovants

Fonction 2 : gestion administrative, comptable et financière

- Coordonner l'activité comptable et juridique d'un établissement
- Evaluer une situation financière, les besoins et ressources / Proposer des solutions d'optimisation des moyens financiers
- Gérer la logistique, mobilière et immobilière d'un ou plusieurs établissements ou services du secteur sanitaire et social
- Construire un budget prévisionnel / Assurer le suivi du budget

### Fonction 3 : gestion des ressources humaines

- Coordonner et appliquer la politique interne de gestion des ressources humaines et appliquer la réglementation matière de droit du travail et de convention collective
- Animer les relations sociales
- Recruter, encadrer et animer une équipe (salariés et bénévoles)
- Elaborer un plan de formation en cohérence avec les compétences et les besoins

### Fonction 4 : conduite de projets

- Réaliser des enquêtes dans l'objectif d'établir un diagnostic social
- Identifier les besoins et les attentes des publics concernés
- Elaborer et animer la conduite d'un projet. Suivre sa réalisation (de sa conception au bilan).
- Monter un dossier de financement
- Mettre en place des stratégies de communication et réaliser des actions de promotion du projet en analysant l'environnement structurel et conjoncturel du projet
- Mettre en œuvre les différents modes de contractualisation

### Débouchés

Le manager d'organisme à vocation sociale et culturelle en économie sociale et solidaire travaille dans les secteurs d'activité de l'économie sociale et solidaire, de l'intervention sociale, de l'éducation populaire, de l'animation, du développement social, du sanitaire et social, du médico-social, du socio-éducatif, de l'insertion par l'activité économique, du socio-culturel, du culturel, du sport, de l'action humanitaire, du tourisme social, de la formation, de l'écologie...

Ce métier est désigné de façon différente selon le secteur d'activité, la culture de l'organisme et le poste occupé.

Les fonctions les plus fréquemment rencontrées sont :

- Directeur / Directrice d'établissement médico-social
- Directeur / Directrice de centre social ou socio-culturel
- Directeur / Directrice de Maison des jeunes et de la culture (MJC)
- Directeur / Directrice de Foyer de jeunes travailleurs (FJT)
- Directeur / Directrice de structure d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)
- Directeur / Directrice d'entreprise ou de Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- Directeur / Directrice d'une maison d'enfants à caractère social (MECS)
- Directeur / Directrice d'un institut médico-éducatif (IME)
- Directeur /directrice de service d'aide à la personne
- Chef de service socio-éducatif
- Responsable de service d'action sociale ou d'un service culturel
- Chef de projet, chargé de projet, chargé de mission
- Consultant en organisation
- Coordinateur de réseaux
- Délégué fédéral

RNCP

Inscrit sur demande - [Voir la fiche RNCP n°28720](#)

Certificateur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Valideur

## Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Date de début : 19/07/2017

Date de fin de validité : 19/07/2020

Cette certification remplace

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle

Pour en savoir plus

<http://www.cnam.fr/titre-rncp-niveau-i-manager-d-organismes-a-vocation-sociale-et-culturelle-542600.kjsp?RF=rechform>

Session de l'examen

**Année de la première session Année de la dernière session**

N.C.

2020

Domaine(s) de formation

44037 : Direction établissement socioculturel

Liens vers les métiers (ROME)

[K1206 : Intervention socioculturelle](#)

[K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire](#)

[K1802 : Développement local](#)

[M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public](#)

[M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise](#)

Groupes formation emploi (GFE)

R : Santé, social, soins personnels

Domaine de spécialité (NSF)

**330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales**

Accessibilité :

VAE



Formation initiale



Appr.



Formation continue



Contrat de pro



Demande individuelle



## Eligibilité au compte personnel de formation

Code CPF 209746 - **CPNE de la branche sanitaire sociale et médico-sociale privée à but non lucratif**

Validité : du 21/11/2017 au 31/12/2018

Public : salarié

Région : toutes les régions

### Branches professionnelles :

[Cliquez ici pour développer la liste](#)

- 85.10Z : Enseignement pré-primaire
- 85.20Z : Enseignement primaire
- 85.31Z : Enseignement secondaire général
- 85.32Z : Enseignement secondaire technique ou professionnel

- 85.41Z : Enseignement post-secondaire non supérieur
- 85.42Z : Enseignement supérieur
- 85.59A : Formation continue d'adultes
- 85.59B : Autres enseignements
- 86.10Z : Activités hospitalières
- 86.21Z : Activité des médecins généralistes
- 86.22A : Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
- 86.22B : Activités chirurgicales
- 86.22C : Autres activités des médecins spécialistes
- 86.23Z : Pratique dentaire
- 86.90C : Centres de collecte et banques d'organes
- 86.90D : Activités des infirmiers et des sages-femmes
- 86.90E : Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
- 86.90F : Activités de santé humaine non classées ailleurs
- 87.10A : Hébergement médicalisé pour personnes âgées
- 87.10B : Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
- 87.10C : Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé
- 87.20A : Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
- 87.20B : Hébergement social pour toxicomanes
- 87.30A : Hébergement social pour personnes âgées
- 87.30B : Hébergement social pour handicapés physiques
- 87.90A : Hébergement social pour enfants en difficultés
- 87.90B : Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
- 88.10A : Aide à domicile
- 88.10B : Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
- 88.10C : Aide par le travail
- 88.91A : Accueil de jeunes enfants
- 88.91B : Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
- 88.99A : Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 88.99B : Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 94.99Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
- 96.04Z : Entretien corporel

---

Code CPF 213426 - **CPNEF des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local**

Validité : du 22/09/2017 au 31/12/2018

Public : salarié

Région : toutes les régions

### **Branches professionnelles :**

[Cliquez ici pour développer la liste](#)

- 79.90Z : Autres services de réservation et activités connexes
- 88.91A : Accueil de jeunes enfants
- 88.99A : Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 88.99B : Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 90.04Z : Gestion de salles de spectacles
- 93.29Z : Autres activités récréatives et de loisirs
- 94.12Z : Activités des organisations professionnelles
- 94.99Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

## **Textes officiels**

Textes officiels (de cette certification)

Arrêté (07/07/2017)

Textes officiels (du type de certification)

Décret (28/03/2007)

Décret (19/02/2004)

Décret (26/04/2002)

Informations mises à jour le 21/09/2017 par Certif Info.